

Etude urbaine portant sur les espaces publics du cœur de ville

Commune de Guéret

Atelier de concertation #1 portant sur les espaces public du centre-ville de Guéret – 29 Novembre 2021

La réunion s'est déroulée en trois temps :

- 1/ Présentation en plénière des principales conclusions du diagnostic à l'échelle de chaque espace public concerné par l'étude ;
- 2/ Temps de travail en groupes sur table ;
- 3 / Restitution des échanges en plénière par le porte-parole de chaque groupe.

TABLE 1 / PLACE BONNYAUD

Liste des participants

Christine CHAZEIRAT

Delphine GUERRIER

Cécile RIPP-MASSENDARI

Catherine GAUMARD

Claudette ROUBINET

Pascal BOUSSO

Rémi FOURNAISON

Fabien PROVOST

Nicolas LE TRON

Francis JAMET



Crédits photos : Ville de Guéret

❖ SOUS-GROUPE A

Synthèse des échanges

Avant de commencer la restitution, une question a été soulevée : « On veut quoi pour chaque espace ? »

Les participants ont fait une proposition « radicale » par rapport à la situation actuelle pour la place Bonnyaud, la rue Martin Nadaud et la place Louis Lacrocq.

- Pour la place Bonnyaud, les participants ont exprimé leur volonté de faire revenir les habitants du centre-ville. Un point fort a été retenu sur le fait de pouvoir avoir une expérience agréable, de déambuler, de se rencontrer et se reconnaître comme guéretois. Le haut de la place devient totalement piéton jusqu'à la rue Eugène France. Pour cela, il s'agirait de diminuer le nombre de stationnements de la place en réalisant en parallèle le secteur de stationnement EDF, pour favoriser des espaces végétalisés et permettre à plus de personnes de venir sur la place. Il est proposé d'implanter une halle ouverte en bout de place.
- Les participants ont soulevé la possibilité que la rue Martin Nadaud devienne piétonne.
- Pour la Grande rue, un questionnement a été posé sur le fait que cette rue doive être uniquement piétonne, en renforçant son attrait commercial avec la possibilité de devenir un lieu d'expression artistique.
- La place Louis Lacrocq et la place du Marché ont été identifiées comme qualitatives et appréciées par les habitants.
- Les participants ont proposé de diminuer le nombre de stationnements sur la place du Marché et d'y développer des espaces de terrasses car c'est un lieu agréable dans le centre-ville.
- Un questionnement a été évoquée pour la place Varillas, sur le fait qu'elle doive être totalement piétonne. Cependant, l'implantation de terrasses sur cette place semble être difficile.



» Dans l'idéal: moins de voitures
garder l'aménagement d'éto
La fontaine: la mettre en valeur
le pb des poubelles semi-enterrées

laisser la voiture à la gare, prendre le train.
Parking P. Bonnyaud » le délester avec
Parking EDF

Moins de voiture en stationnement
} + de gens
} des espaces végétalisés

la circulation: le nœud du pb place
Bonnyaud.

Plus de parking place du Marché

Place Varillas: quelle vocation?

on vient de la centre ville:

ce qu'on aime

» déambuler
» une expérience agréable
» se rencontrer.
» reconnaître
guéretois.

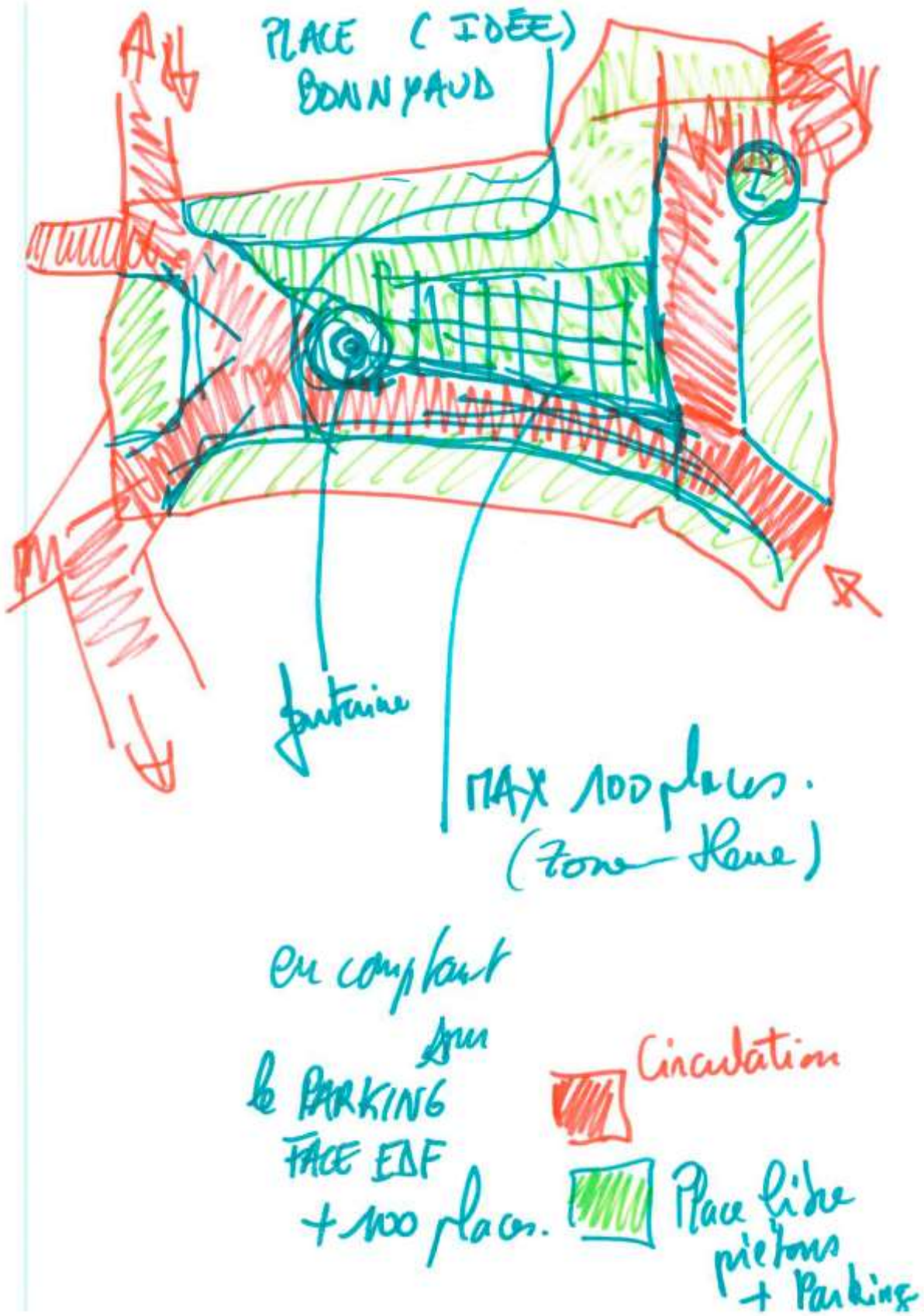
❖ SOUS-GROUPE B

Synthèse des échanges

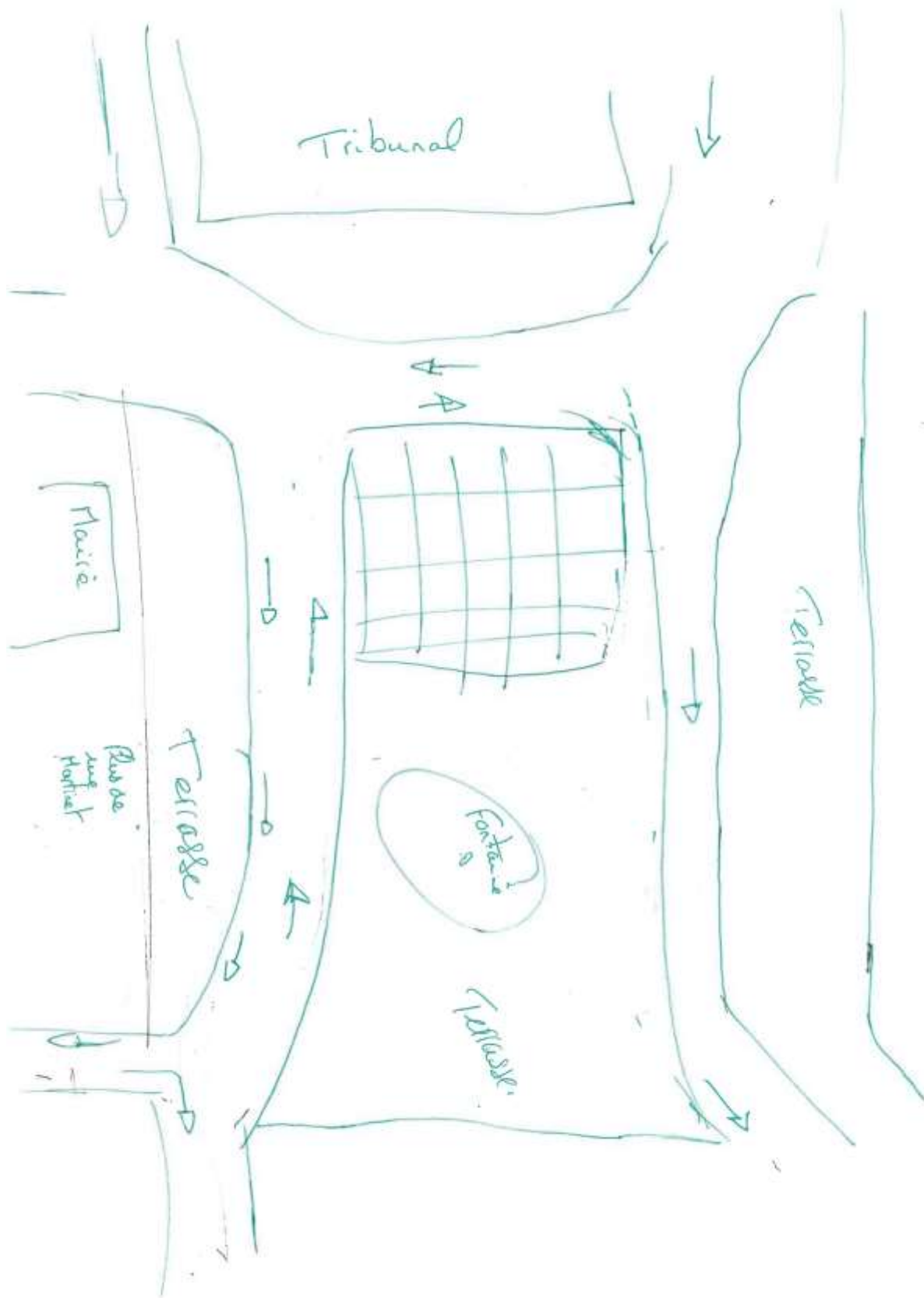
Les participants ont longuement débattu sur la place de la voiture dans le centre-ville de Guéret. Ils ont notamment évoqué l'évolution des pratiques de la mobilité en ville, avec la possibilité de favoriser les déplacements alternatifs à la voiture en développant l'offre communale (navettes gratuites, vélos électriques, etc.). La réflexion a été principalement centrée sur la place Bonnyaud.

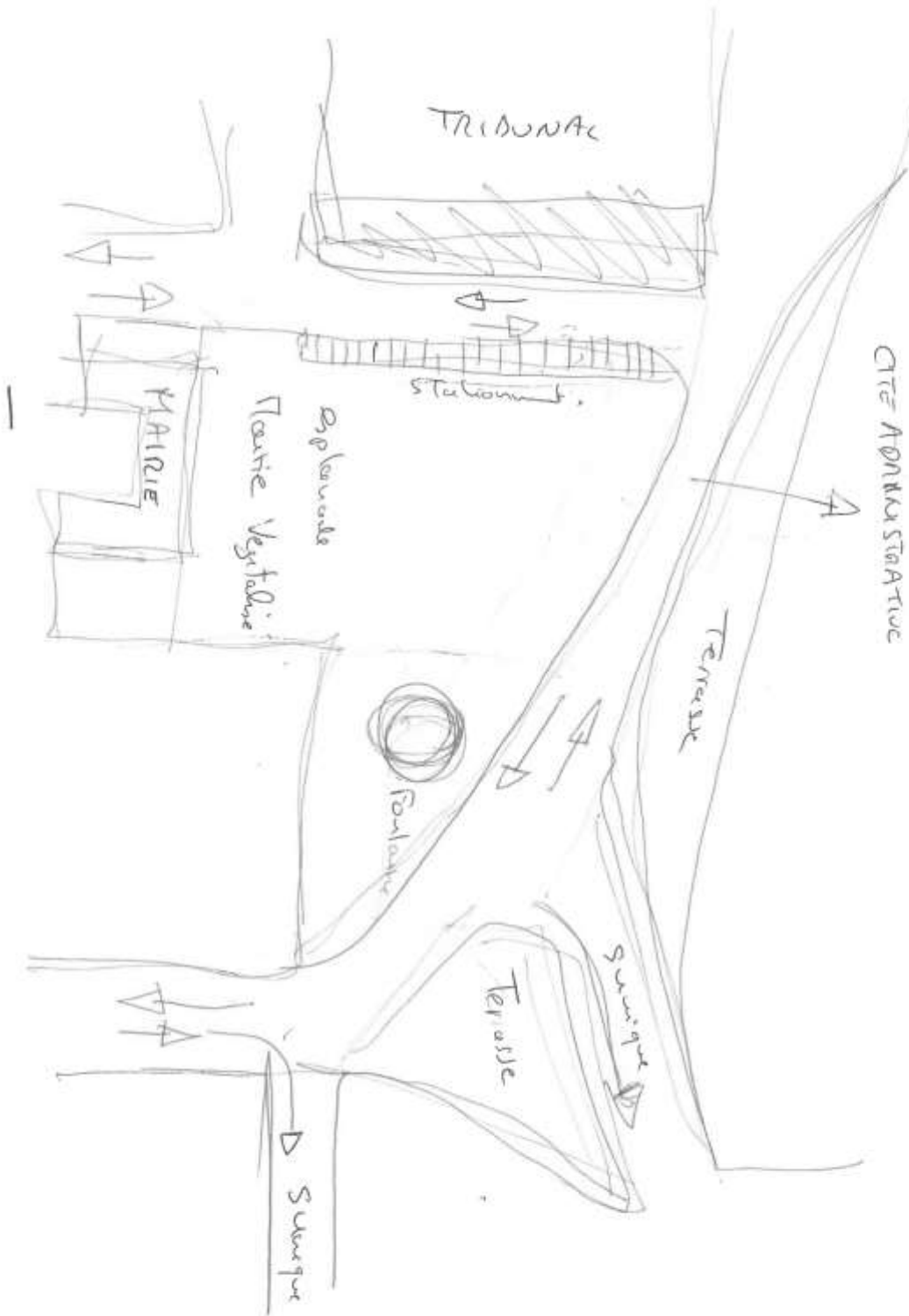
- Les réflexions ont porté sur les déplacements et les circulations, notamment en dégagant les pieds de façades des bâtiments périphériques pour donner plus de place aux piétons.
- Les participants ont évoqué la possibilité que les salariés puissent se garer plus loin qu'à proximité directe de leurs administrations (report sur des parkings plus éloignés). En parallèle, des cheminements piétons et vélos devraient être développés. La mise en place d'un système de bus pourrait également être une alternative.
- Le souhait est de limiter le nombre de places de parking sur la place Bonnyaud à 100 (maximum) contre les 250 places actuelles.
- Une des volontés est de développer les terrasses et d'avoir une voie de circulation plus centrale pour la place Bonnyaud.
- Les participants ont évoqué la possibilité du déplacement de la fontaine. Elle est importante pour les guérétois.
- Une des propositions est de dégager l'espace de stationnement devant la mairie pour y créer une esplanade/parvis afin d'y accueillir des événements forts de la vie des habitants (mariages, manifestations, etc.).
- La création d'une rue devant le tribunal pour faciliter la circulation est proposée.
- La question de la gestion du dénivelé est posée avec le besoin de travailler avec la topographie de la place.
- Le boulevard Carnot est identifié comme peu agréable à pied. Les participants proposent qu'une portion de cet axe soit une voie piétonne.





- * Idée de Parking extérieur
au centre-ville avec
 - . NAVÈTTES.
 - . VÉLO
 - . CHEVAL
 - . :





PLACE BONNYAUD.

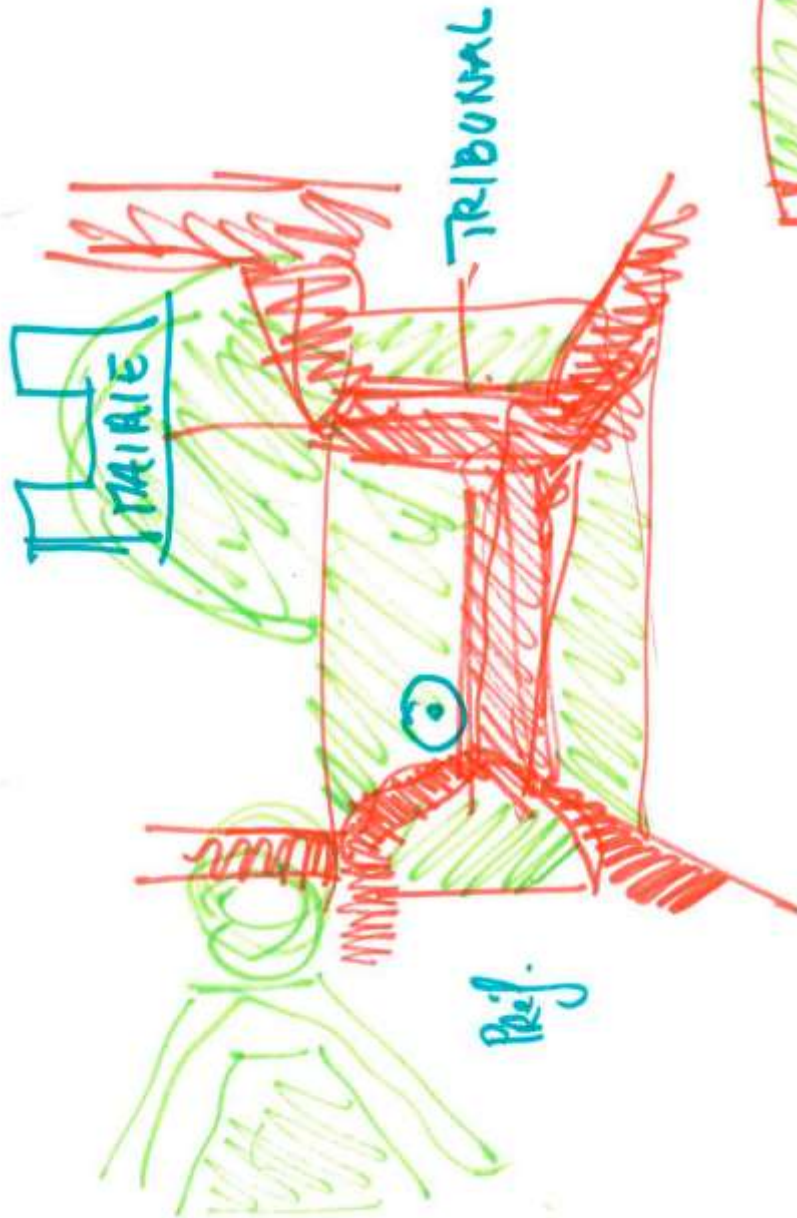
x Gratuité
de tous les navettes !
plus accès au parking !

x Prévoir circulation

Une offre communale !

- Bus (+ petit)
(gratuit) – Camions
- cheval
- vélos / Électrique

-Cinema .



PLACE BOURNAYAND
CIRCULATION.

Avantage Du cheval!!

- Attractivité / originalité
- Création de nouveaux emplois
- Récupération du fumier pour les jardins potagers commun.
- Prendre de l'avance sur la disparition de l'ère civilisatoriale de la voiture.
- ⇒ Bric un corse → douceur / gentillesse
- Développement des boucheries chevalines.

TABLE 2 / PLACE BONNYAUD

Liste des participants

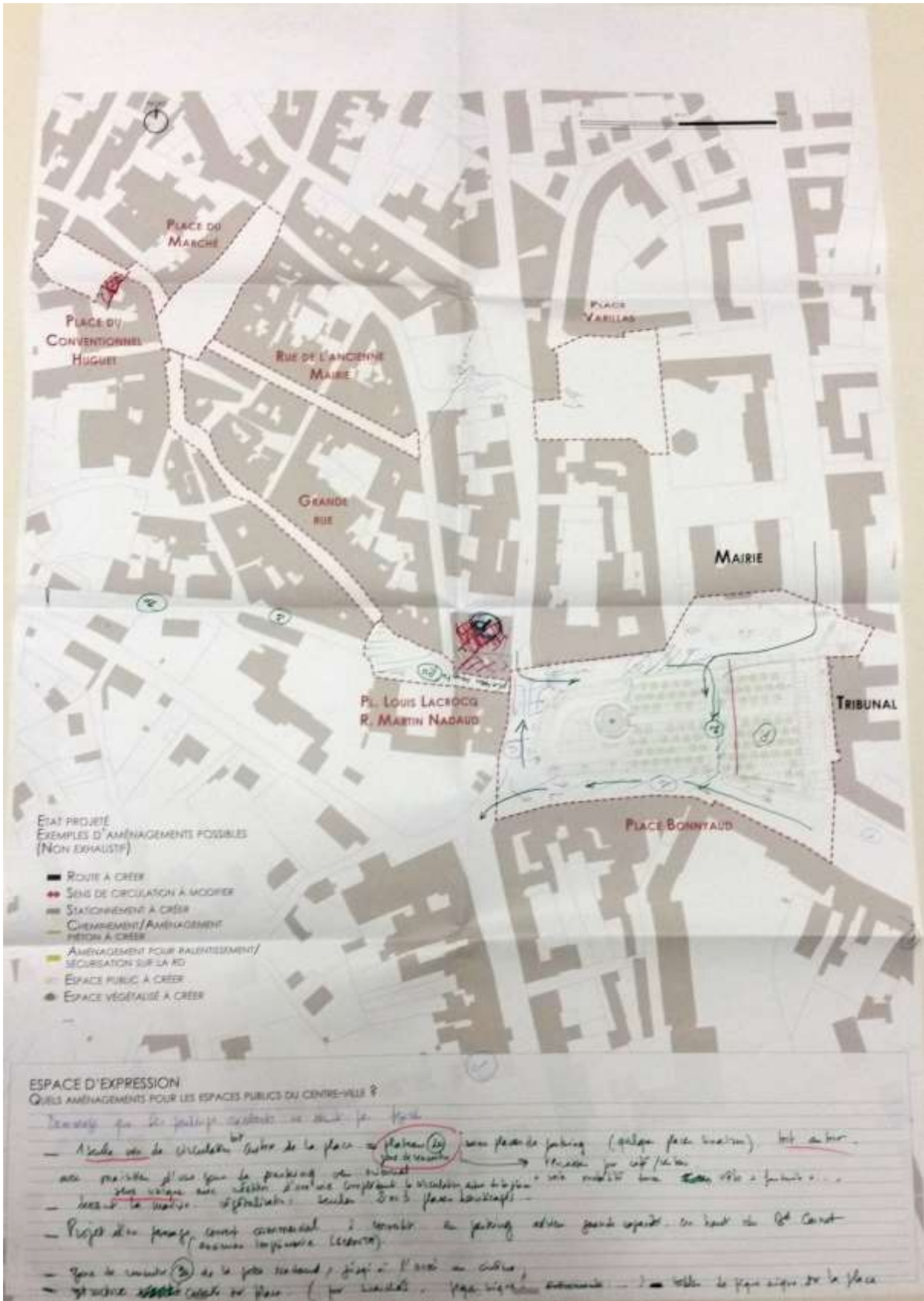
Bertrand SIRONNEAU
 René CHOLLET
 Céline BABEIX-JOYEUX
 Julien BOYER
 Stessy FOURNERON
 J. François GOUVERNAIRE
 Marcel DENIS
 Marie-Luc JEANDAUX
 Jean Louis BORDIER
 Frederic GUILLON



Crédits photos : Ville de Guéret

Synthèse des échanges

- Les participants regrettent que les parkings existants ne figurent pas sur le fond de plan.
- L'aménagement d'une seule voie de circulation autour de la place Bonnyaud avec un sens unique en « zone 20 » est proposé. En complément, la suppression d'un maximum de places de stationnement permettrait d'agrandir les trottoirs et les terrasses.
- Le maintien ou non d'un parking le long du tribunal ne fait pas consensus à l'échelle du groupe de réflexion.
- Devant la mairie, les participants proposent de supprimer le stationnement et de seulement conserver deux/trois places pour les personnes à mobilité réduite. Ils souhaitent développer la végétalisation de cet espace pour des manifestations, des mariages, une extension du marché, etc.
- La démolition de l'ancienne imprimerie est proposée. Les participants sont défavorables au réinvestissement commercial de cet îlot. Il est plutôt envisagé d'y faire un parking, voir un parking silo pour maximiser l'accueil des véhicules.
- Les participants proposent que la rue Martin Nadaud et la place Louis Lacroix deviennent une zone de rencontre.
- Il est évoqué l'implantation d'une structure ouverte mais couverte qui pourrait servir pour le marché et pour s'abriter.
- L'idée d'implanter des tables de pique-nique est également évoquée pour répondre aux besoins des salariés le midi car actuellement il manque ce type d'espaces propices aux rencontres, aux échanges et à la convivialité.



Document de restitution du groupe de la table 2

TABLE 3 / PLACE DU MARCHÉ

Liste des présents

Antoine LAVEDRINE

J.F TIXIER

Soline REMOND RONDEAU

Elise TARANTINI

Linda BOUAGAL

Paul PASSANT

Denis LAROUSSE

Evelyne DELOST

Monique CHOLLET

Jean-Pierre BOBKO



Crédits photos : Ville de Guéret

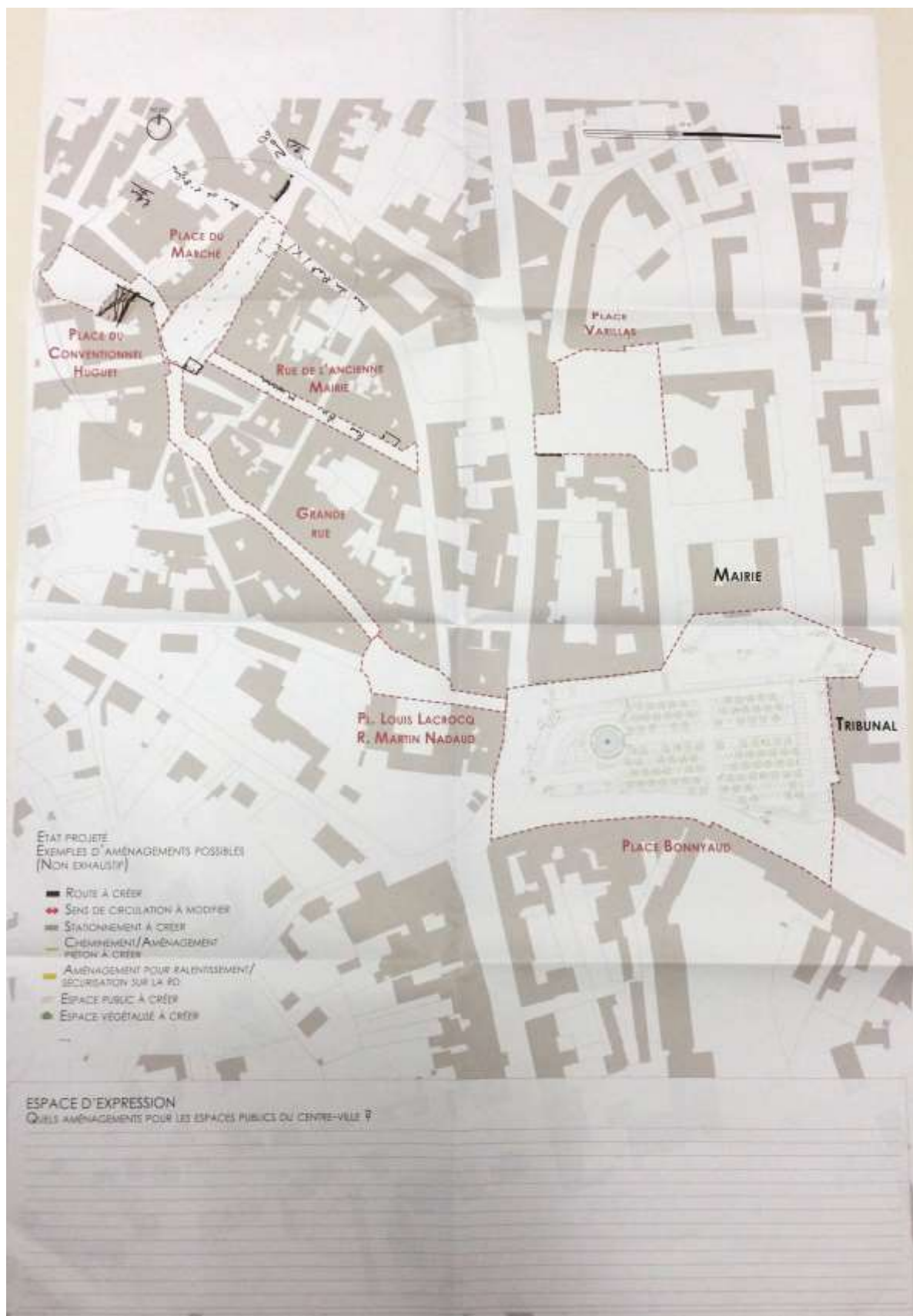
Synthèse des échanges

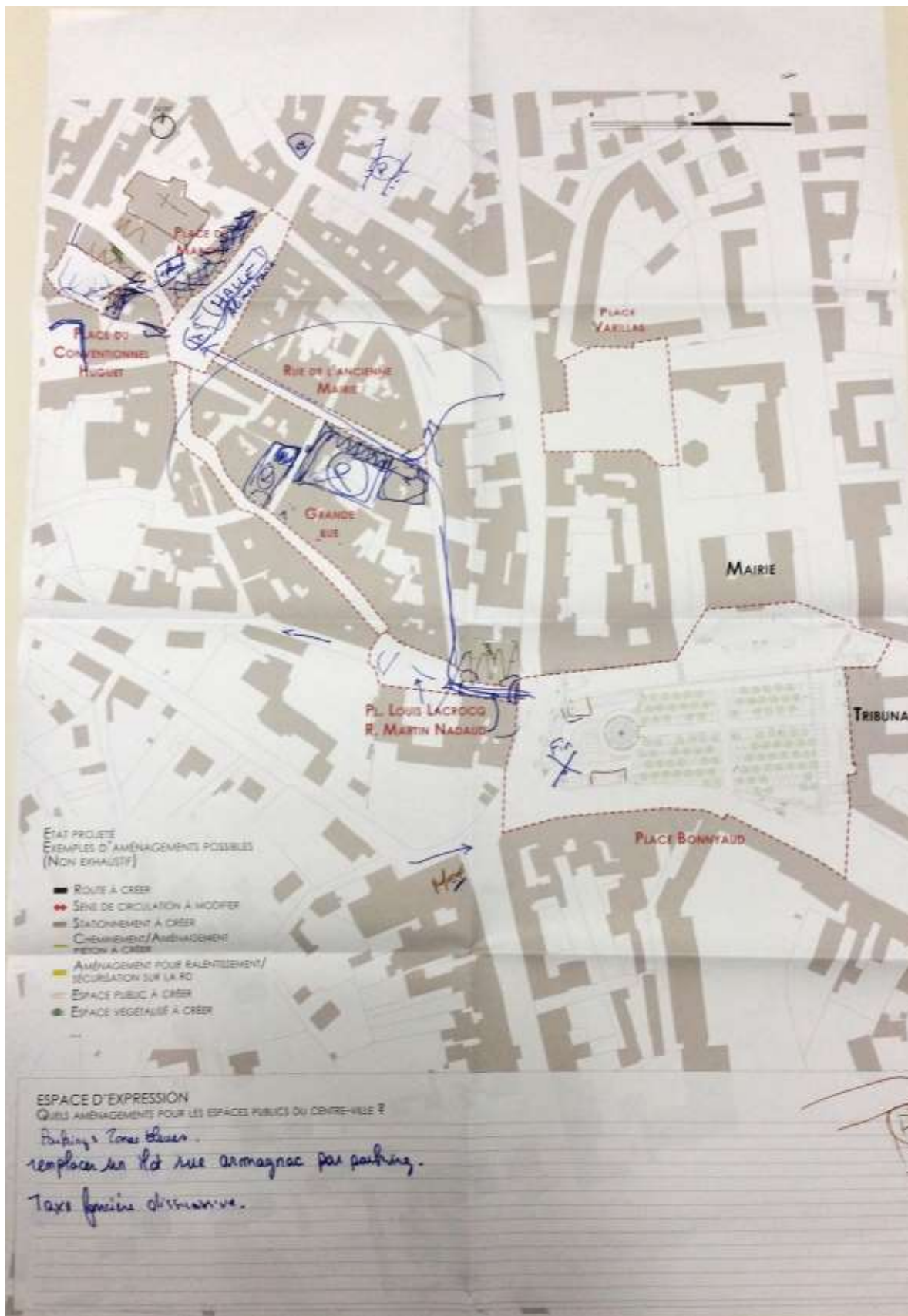
Deux constats initiaux ont guidé la suite des échanges :

- 900 salariés génèrent des voitures ventouses à la journée (la majorité vient des communes limitrophes)
- La part de la population âgée est importante à Guéret.

- Le groupe a eu une réflexion sur la saisonnalité du fonctionnement de la Grande rue, s'organisant en plusieurs temps :
 - Printemps - été : voie piétonne ;
 - Automne : semi-piétonne ;
 - Hiver : voie routière à faible vitesse pour permettre aux gens du centre-ville de se rendre compte qu'il y a des commerces dans la Grande rue.
- Il est proposé de déployer des navettes électriques uniquement sur le périmètre du centre-ville (espaces publics de l'étude). Cela permettrait aux personnes garées en périphérie de se rendre dans le centre et de relancer l'attractivité de la Grande rue.

- Il est proposé d'implanter un marché bio une fois par semaine sur la place du Marché, renouvelant l'usage initial de la place. Cela permettrait de développer une nouvelle offre commerciale et de faire connaître les commerces alentours.
- Le groupe propose de diminuer le nombre d'emplacements pour les véhicules, pour avoir moins de voitures ventouses et favoriser un turn-over. Il est proposé de généraliser la zone bleue pour les stationnements en centre-ville (ce qui nécessite de mettre en place des contrôles).
- Pour la place Varillas, le tout piéton n'est pas souhaité. Le groupe a eu une réflexion sur deux périodes : périodes scolaires vs vacances. Il y a un besoin de garder des parkings lors des périodes scolaires.
- Il est proposé de démolir l'ancien bâtiment du Leader Price pour en faire un espace de stationnement. La topographie est plane en direction de la place du marché ce qui facilite les cheminements.
- Sur la place du Marché, le festival food truck a été apprécié mais il a été dommage de bloquer la place toute la journée alors que l'animation avait uniquement lieu le soir.
- Le souhait est de généraliser les petites échoppes et une offre de qualité sur la place du marché.
- Les métiers de bouche sont préconisés sur la Grande rue car cela permettrait de créer un soutien aux commerçants qui font de l'offre de service.
- Pour la rue de l'Armagnac, il est proposé que les îlots très dégradés soient abattus pour en faire de petites places de parking pour les résidents.
- Il est proposé une halle couverte sur la place du Marché.
- Les participants ont proposé d'agrandir la place du Conventionnel Huguet en parking après la démolition de la maison.
- Sur le haut de la place Bonnyaud où il y a eu les aménagements temporaires, il est proposé de mettre en œuvre une zone WIFI gratuite.





Documents de restitution du groupe de la table 3

TABLE 4 / PLACE DU MARCHÉ

Liste des présents

Eric DAUBECHIES

Michaële NOSNY

Bastien COUDERC

Jean DESABRES

Arianne LAROUSSE

Mariane DEVERINES

Maurice DURIS

Hugo TAILLANMER

Alexandre LAVEDRINE

Hugues BACHELOT

Christophe BRECHARD

Daniel MARCON



Crédits photos : Ville de Guéret

❖ SOUS-GROUPE C

Synthèse des échanges

Beaucoup de propositions sont partagées avec la table 3.

- Les participants évoquent l'importance d'avoir des parkings bien identifiés et une bonne signalétique.
- Pour la place du Conventionnel Huguet, la démolition de la maison et de bâtiments environnants permettraient de créer une plus grande place.
- L'implantation d'un marché de producteur bio une fois par semaine est également proposée.
- Une réserve a été soulevée vis-à-vis d'une implantation potentielle d'une halle couverte qui risquerait de créer des blocages visuels sur la place.
- Le parking du Bras d'argent pourrait être agrandi avec la création d'un étage et la mobilisation des bâtiments industriels désaffectés en continuité.
- Pour la rue de l'Ancienne marie, il est proposé d'en faire un secteur du centre-ville tourné vers la fonction de restauration.
- A très court terme, il faudrait remettre en fonctionnement les plots d'accès pour les zones piétonnes car ceux qui existent sont abaissés en permanence. Il faudrait également améliorer la signalétique des circulations.



Documents de restitution du groupe de la table 4 – sous-groupe C

❖ SOUS-GROUPE D

Synthèse des échanges

Les réflexions des participants partent du principe que les espaces publics de Guéret doivent être mobiles. Aucun espace ne doit être affilié à une seule fonction spécifique.

- Les participants considèrent qu'il faut laisser la place à tout le monde (voitures, piétons et vélos), tout doit se faire dans un espace commun. Il faut des parkings tout comme des espaces piétons.
- Il a été proposé l'aménagement de pistes cyclables sur la Grande rue et la rue de l'Ancienne mairie car les cyclistes ne se sentent pas en sécurité dans le flux de circulation actuelle.
- Concernant l'aspect commerçant, il est très important qu'il y ait une signalétique forte pour valoriser les commerces existants et, par la même occasion, les espaces publics.



Documents de restitution du groupe de la table 4 – sous-groupe D

Propositions complémentaires

- Des toilettes publiques ;
- Des stationnements vélos dans le cadre de tous les réaménagements.